



Formulaire à remplir pour l'ouverture d'un dossier de reconnaissance en paternité

Formulaire pour les parents de nationalité suisse

Conditions de recevabilité :

- L'enfant n'a un lien de filiation qu'avec sa mère
- La mère de l'enfant n'est pas mariée
Auquel cas son époux est légalement considéré comme étant le père de l'enfant (présomption de paternité)
- L'auteur de la demande de reconnaissance est le père biologique de l'enfant
- Les parents de l'enfant ne sont pas mariés ensemble
Auquel cas le mari est légalement considéré comme étant le père de l'enfant et la reconnaissance n'est pas nécessaire.
- L'auteur de la reconnaissance est capable de discernement

Dossier complet* à envoyer par courrier à l'adresse :

Service de la population
Secteur administratif de l'état civil
Avenue de Lucens 2
1510 Moudon

* Formulaire (6 pages) + annexes / documents requis



Service de la population
Office de l'état civil

**Ouverture dossier de reconnaissance
en paternité**
Parents de nationalité suisse

Demande d'exécution de la reconnaissance en paternité

Mère de l'enfant

Nom

Prénom(s)

Lieu et date

Signature manuscrite

Père de l'enfant

Nom

Prénom(s)

Lieu et date

Signature manuscrite



Service de la population
Office de l'état civil

**Ouverture dossier de reconnaissance
en paternité**
Parents de nationalité suisse

Pour Madame (mère de l'enfant)

Nom de famille	
Nom de célibataire	
Prénom(s)	
Date de naissance (jj.mm.aaaa)	
Lieu et pays de naissance	
Canton d'origine	
Adresse	
Adresse (suite)	
Code postal	
Localité	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	

Etat civil (cochez votre statut et complétez les champs liés)

Célibataire (jamais mariée ou liée d'un partenariat enregistré)

Veuve

Pays du mariage avec le défunt époux / union avec la défunte partenaire	
Pays du décès	

Divorcée / Partenariat enregistré dissout

Pays du mariage avec l'ex-époux / union avec l'ex-partenaire	
Pays du divorce / de dissolution du partenariat enregistré	



Service de la population
Office de l'état civil

**Ouverture dossier de reconnaissance
en paternité**
Parents de nationalité suisse

Pour Monsieur (père de l'enfant)

Nom de famille	
Nom de célibataire	
Prénom(s)	
Date de naissance (jj.mm.aaaa)	
Lieu et pays de naissance	
Canton d'origine	
Adresse	
Adresse (suite)	
Code postal	
Localité	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	

Etat civil (cochez votre statut et complétez les champs liés)

Célibataire (jamais marié ou lié d'un partenariat enregistré)

Veuf

Pays du mariage avec la défunte épouse / union avec le défunt partenaire	
Pays du décès	

Divorcé / Partenariat enregistré dissout

Pays du mariage avec l'ex-épouse / union avec l'ex-partenaire	
Pays du divorce / de dissolution du partenariat enregistré	



Service de la population
Office de l'état civil

**Ouverture dossier de reconnaissance
en paternité**
Parents de nationalité suisse

Enfant(s) commun(s) (cochez la case qui convient)

- Nous n'avons pas d'enfants en commun
- Nous avons déjà un ou des enfants en commun

Nom(s)	Prénom(s)	Lieu(x) et date(s) de naissance	Domicile légal

Documents à joindre au formulaire

- Une copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) en cours de validité pour chacun des parents

Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés.

A titre indicatif, nous vous invitons à préciser :

- Les périodes durant lesquelles vous souhaiteriez être convoqués à l'Office de l'état civil. *Il en sera tenu compte dans la mesure du possible.*

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (8h30 – 11h30)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi (13h30 - 16h00)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- La date prévue de la naissance de votre enfant (en cas de reconnaissance en paternité **prénatale**) :

.....



**Service de la population
Office de l'état civil**

**Ouverture dossier de reconnaissance
en paternité
Parents de nationalité suisse**

Si vous ne parlez pas et ne comprenez pas le français, vous devrez être accompagnés par un-e traducteur-trice compétent-e, muni-e également d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) valable. Ce-tte dernier-ère ne devra être ni un membre de vos familles, ni votre conjoint-e, ni votre curateur.

Les frais et les émoluments liés à la procédure (entre CHF 75.- et CHF 210.-) devront être réglés, en espèces ou au moyen d'une carte EC-direct/Maestro, Postcard, Visa ou Mastercard, à l'état civil au moment des formalités.

L'officier-ère de l'état civil se chargera de prendre contact avec vous pour vous communiquer la date du rendez-vous.